



Boycott du Comité Technique d'Inria du 31 mai 2022

Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU de l'Inria ont décidé de boycotter le Comité technique de l'Inria du 31 mai 2022. Ce boycott exprime non seulement l'opposition de nos organisations syndicales représentatives aux projets qui nous sont présentés, mais également la lassitude des élus devant l'envoi une fois de plus hors délai de l'ensemble des documents. Nous avons eu moins de trois jours ouvrables pour étudier ces textes.

Le projet portant sur la mise en place du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) nous semble pensé comme un outil de management qui porte la division et heurte les principes de la recherche publique auxquels nous sommes attachés. Tandis qu'un grand nombre de chercheurs pourraient ne percevoir qu'un niveau de primes modeste, d'autres se verraient attribuer des primes annuelles équivalentes à un salaire. Le SNCS-FSU et le SNTRS-CGT regrettent que la direction de l'Inria ne se donne pas l'ambition d'attribuer une composante individuelle à tous les chercheurs et toutes les chercheuses qui remplissent leurs missions statutaires. De même, le document sur l'évolution du régime indemnitaire des ingénieurs et techniciens, le RIFSEEP, contient des modifications substantielles au projet issu du groupe de travail, qui tendent là aussi à creuser les inégalités. La recherche publique est une aventure collective et non pas une somme d'individualités d'où n'émergeraient que quelques « très méritants » !

De plus, une nouvelle "direction générale déléguée à l'appui aux politiques publiques" (DGDAPP) nous est présentée sans discussion préalable, sans avis du CNSHCT, sans réflexion sur le bien fondé et les incidences de cette inflexion des missions de l'institut sur l'organisation générale et les conditions de travail de tous et toutes.

Le Comité Technique a été reconvoqué le 10 juin de 9h à 12h, nous vous tiendrons informés de ses conclusions.

SNCS-FSU Inria, SNTRS-CGT Inria